

## L'enquête sur les cépages de France de Dupré de Saint-Maur en 1782-1784

Les résultats inédits de cette enquête sans équivalent sont conservés dans la Gironde. On peut avoir une idée de la richesse des informations des quelque 600 pages manuscrites du texte dans le *Dictionnaire des noms de cépage de France* de Pierre Rèzeau qui y a puisé un grand nombre d'exemples. Dans le même dictionnaire se trouve aussi une présentation de leurs projets par Rozier et Dupré de Saint-Maur à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, lesquels forment la toile de fond de l'enquête.

Un groupe de travail constitué d'André Bellegarde, Anne Bonfante, Martine Chambolle, Brice Courty, Patrice Couteret, Simone Jacquet, Hugues Mazet, Pascal Pernot, Julia Riffault, Jean Rosen et Jeanne Yerre, coordonné par Henri Galinié, s'est fixé pour objectif de rendre accessible le texte intégral de l'enquête conduite de 1782 à 1784 sur les cépages du royaume de France à l'initiative de Nicolas Dupré de Saint-Maur, qui était alors l'intendant de Bordeaux.

La documentation conservée est répartie en cinq groupes de textes qui reflètent la conduite de l'enquête :

- des échanges de correspondance et des notes internes de l'intendance de Bordeaux. Parmi les lettres se trouve une copie de la demande d'envois de plants faite par Dupré de Saint-Maur à ses collègues.
- une liste de 800 plants qui correspond à la collection destinée à l'étude comparative des cépages.
- 87 mémoires explicatifs qui décrivent les plants envoyés à Bordeaux par les intendants. Il s'y trouve quelque 2 500 noms de cépages.
- des bordereaux de réception des plants établis d'après les mémoires où se trouvent 2 300 noms de cépages.
- une ébauche de nomenclature de la vigne qui s'est arrêtée après la lettre B et qui compte 450 noms.

Les réponses à la sollicitation de Dupré de Saint-Maur concernent de nombreux vignobles. Sont absents néanmoins la Vallée du Rhône, le Beaujolais, la Vallée de la Loire en aval du Berry, l'Alsace, le Pays Basque et la Corse. Les vignobles qui n'appartenaient pas au royaume sont aussi absents, Savoie et comté de Nice.

Le Sud-Ouest est particulièrement bien documenté, quoique de façon irrégulière : par exemple le Médoc n'est représenté que par Pauillac alors que de nombreux envois ont été réalisés depuis le Marmandais.

A peu près 6 000 occurrences de noms de cépages sont donc répertoriés dans les divers documents. Les répétitions et les synonymies/adaptations locales sont très nombreuses. Ces occurrences concernent plusieurs centaines de cépages différents mais il sera difficile d'en arrêter précisément le nombre et l'identité. Elles dressent un tableau inégalé du patrimoine ampélographique de la France à la fin du 18<sup>e</sup> siècle.

Certains cépages de cuve sont très répandus comme les divers Pinot (noir, teint, franc, gris, blanc ...), le Côt (Cote rouge, auxerrois, samoiseau, cors ...), le Sauvignon, la Clairette ou la Folle Blanche (enrageat, plant de dame ...) d'autres absents comme la Clairette ou le Merlot, ce dernier cité une seule fois. Sont présents des cépages rares très locaux comme le Mornen ou le Mollard ; le Chauché Noir aujourd'hui disparu apparaît alors réputé. Pour la table, Muscat, Malaga et Chasselas l'emportent sur d'autres moins répandus.

L'objectif de notre groupe de travail est de transformer le texte intégral de l'enquête de Dupré de Saint-Maur en outil de travail, et de le rendre public en archive ouverte, mis à la disposition de toutes les personnes intéressées par l'histoire des cépages, au début de l'année 2020.